



Assurer vous d'avoir préalablement enregistré votre RIB.

Après nous avoir fait une demande d'échéancier de paiement par mail ou par téléphone vous recevez une proposition d'échéancier.

Vous pouvez alors modifier l'échéancier en modifiant la date de prélèvement et/ou en augmentant les mensualités dans la rubrique :

Mes factures > mensualiser mes factures > modifier proposition.